

Chers parents, chers élèves,

Nous espérons que vous êtes, ainsi que vos proches, en bonne santé dans ce contexte si particulier.

Voici des informations importantes et quelques nouveautés suite au nouveau protocole dévoilé le 30/10. Nous vous remercions de les lire attentivement et avec vos enfants, afin que tout le monde soit prêt le plus rapidement possible.

## **Protocole sanitaire applicable à partir du 02/11/20**

### **Rôle des parents**

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel.

- ➔ Vous vous engagez à ne pas mettre vos enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.
- ➔ Les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre à l'école. Ils en informent le directeur par mail à l'adresse suivante : [ce.0142149k@ac-caen.fr](mailto:ce.0142149k@ac-caen.fr)
- ➔ Les personnels appliquent les mêmes règles.
- ➔ L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires doit se limiter au strict nécessaire et se faire après nettoyage et désinfection des mains. Les accompagnateurs doivent porter un masque.

### **Port du masque :**

Il est maintenant **obligatoire pour tous les enfants de l'école élémentaire (à partir du CP)** et ce dès l'entrée à l'école (y compris pendant le temps de garderie) ; dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Seul l'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.

Nous le savons tous, le port du masque est contraignant, et, mal utilisé, il peut créer plus de risques. Nous vous demandons donc d'initier votre enfant au port de celui-ci et de lui rappeler les règles autant de fois que possible. (on ne touche pas son masque, on l'enlève par les élastiques, on le porte bien sur son nez, on ne joue pas avec, on ne le prête pas aux camarades)

### **A ce jour, nous n'avons pas de masques enfants disponibles au sein de l'école.**

Il sera nécessaire de prévoir 2 masques par jour : Un masque porté dès l'arrivée à l'école le matin et un autre masque qui sera porté l'après-midi. Vous avez la liberté d'opter pour le masque lavable (*à laver chaque jour*) ou le masque jetable (*à jeter chaque jour*).

**Pour les enfants mangeant à la cantine** : Nous vous demandons de mettre le second masque pour l'après-midi dans une pochette propre, dans le cartable de l'enfant.

**Pour les enfants ne mangeant pas à la cantine** : Nous vous demandons de faire porter à votre enfant le second masque dès l'arrivée à l'école.

**Limitation du brassage** : Puisque la limitation du brassage était déjà mise en place à l'école, nous conservons les horaires d'entrées (8h20-8h30) et de sorties (16h30), avec un retour aux différents accès :

- Les classes maternelles entreront et sortiront par le portail de la cour maternelle (face au parking, rue de la Pagnolée). Retour ligne manuel

- Les classes de Mme Bondiguel, Mme Geffroy, Mme Branellec entreront et sortiront par le portail de la cour élémentaire (prendre le petit chemin derrière l'école qui relie la place des Drakkars à la halle des sports) Retour ligne manuel

- Les classes de Mme Renouf et Mme Gémarin, M. Clergeaud, M. Savary et M. Vittoz entreront et sortiront par le hall de l'école, accès piéton place des Drakkars, en face de la médiathèque.

Le but étant de limiter le brassage, nous vous demandons de ne pas rester devant l'école, une fois votre enfant entré ou sorti, ceci, pour la sécurité sanitaire de tous.

Nous continuons les récréations échelonnées avec zonage, selon un planning établi à la ½ journée afin de partager la cour et de ne pas mélanger les élèves de classes différentes. La cantine conservera ces groupes. Nous avons prévu une autre organisation en cas de pluie.

**Nettoyage et désinfection** : aération (avant l'arrivée des élèves, lors des récréations, pendant la pause méridienne) et désinfection des points de contact plusieurs fois par jour.

Le matériel personnel ne sera pas désinfecté. Ainsi, les jouets personnels qui pourraient être emmenés par les enfants dans la cour (billes, petits jouets...) ne doivent pas être prêtés à un autre camarade.

**L'application des gestes barrières** sera continuée, avec une vigilance accrue : lavage des mains à l'arrivée et au moment des récréations, avant et après la cantine et dès que nécessaire (après avoir éternué, s'être mouché, être allé aux toilettes...). Le gel hydroalcoolique est utilisé par l'enseignant si le lavage des mains à l'eau et au savon n'est pas possible.

Après l'école, le lavage des mains s'effectue au retour à la maison.

Rappel : Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver toutes les parties des mains pendant 30 secondes. Le séchage doit être soigneux en utilisant une serviette en papier jetable, ou sinon en laissant sécher ses mains à l'air libre.

**Attestations** : un justificatif de déplacement scolaire permanent vous sera remis dès lundi 02/11 (format papier, deux exemplaires) dans les cahiers de liaison, afin de pouvoir justifier vos déplacements aux heures d'école. Vous trouverez également sur la page d'accueil du site école ([drakkars.etab.ac-caen.fr](http://drakkars.etab.ac-caen.fr)) ce justificatif au format pdf.

Si plusieurs personnes sont amenées à accompagner ou reprendre votre enfant, vous êtes chargés d'effectuer les copies.

Nous mettrons tout en œuvre pour que ce protocole soit respecté ; nous comptons également sur vous et sur le dialogue avec vos enfants afin de leur faire prendre conscience que le respect de ce protocole est indispensable pour que la sécurité sanitaire de tous, enfants et adultes soit maximale.

Nous restons à votre écoute pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

L'équipe enseignante